



HUMAN MATTERS NETWORK

Contact : Bénédicte de Cibon
Tel : 06 23 80 75 21
E-mail : b.decibon@humanmattersnetwork

Accueil des personnes
en situation de handicap
Human Matters Network

Mise à jour novembre
2021

Accueil des personnes en situation de handicap

Nos engagements

1. Favoriser l'insertion et l'intégration des personnes en situation de handicap en formation.
2. Nous appuyer sur un réseau de partenaires experts pour adapter nos prestations et équipements si besoin.

Avant la formation

1. Prise de connaissance du handicap d'un futur stagiaire par appel téléphonique auprès du formateur ou par mail auprès de : b.decibon@humanmattersnetwork.com
2. Etablissement d'une fiche de suivi des actions à mettre en place en fonction des spécificités
3. Vérification avec le stagiaire de la bonne prise en compte des mesures d'adaptation nécessaires

Pendant la formation

1. Accueil physique personnalisé du stagiaire handicapé. Avec son accord préalable, présentation de la personne au groupe et des éventuelles spécificités de son handicap
2. Vérification par le formateur du bon déroulement de la formation et des actions correctives à prendre si nécessaire
3. Contrôle des bonnes conditions de départ du stagiaire à chaque fin de séquence de formation
4. Remise d'un questionnaire d'évaluation spécifique au stagiaire en situation de handicap en fin de formation

Accueil des personnes en situation de handicap

Prise en compte de vos besoins d'adaptation

Afin de sécuriser votre entrée et le suivi de votre formation, nous nous engageons à :

- Assurer les conditions de sécurité et de confort
- Favoriser la mobilité
- Accompagner l'accès aux activités et les aménagements proposés, aides techniques, aides humaines

Accompagnement pendant la formation

- Aider l'installation matérielle dans les lieux de formation
- Permettre et faciliter les déplacements au sein de la salle ou du centre
- Favoriser les communications entre le stagiaire et les autres stagiaires pour éviter l'isolement
- Favoriser la participation du stagiaire PSH aux activités de groupe, définir le champ d'activités répondant aux capacités et besoins spécifiques du stagiaire PSH
Faciliter l'expression du stagiaire, contribuer à identifier compétences, ressources et difficultés du stagiaire, soutenir le stagiaire PSH dans la compréhension et l'application des consignes d'activités, dans l'activité d'écriture et de prise de note, quel que soit le support utilisé.
- Accès à des locaux de formation aménagés pour un stagiaire PSH, installation matérielle adaptée (éclairage, possibilité de se lever, de marcher, faible effectif..), organisation du temps (pauses, majoration des durées d'exercice de bouclage).
- Assistance pour la partie administrative, assistance pédagogique pour la compréhension des consignes des questions, assistance humaine habituelle du stagiaire PSH, présence d'un professionnel si nécessaire en fonction de la situation de handicap.

Formulaire spécifique d'évaluation de la formation

A la fin de la formation, il vous sera remis un formulaire spécifique d'évaluation qui nous permettra d'améliorer en continu les conditions d'accueil d'un stagiaire en situation de handicap.

Accueil des personnes en situation de handicap

Principaux acteurs

- L'AGEFIPH, l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, est chargée de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées dans les entreprises privées. Elle attribue des aides financières et des services aux employeurs et aux actifs concernés <https://www.agefiph.fr>
- Le FIFPHPF, le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, recouvre les contributions financières versées par les employeurs publics soumis à l'obligation d'emploi des personnes handicapées (www.fifphpf.fr)
- La MDPH, la maison Départementale des Handicapés, facilite les démarches des personnes en situation de handicap, de leur famille et de toute autre personne. <https://handicap.paris.fr>

Coordination des fonctions

Bénédicte de Cibon, Directrice assure seule les fonctions de coordination sur :

- Les aspects pédagogiques, administratifs, sociaux, commerciaux, logistiques et qualité.
- La coordination et le contact avec les personnes en situation de handicap.